

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 16 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 13 — — soir, Express.
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez M^{rs} ASSAILLY, MM. JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Tous les journaux anglais nous arrivent avec des réflexions fort diverses sur la dernière dépêche adressée par le cabinet de Londres à celui de Copenhague.

Cette dépêche est datée du 6 juillet. Elle est résumée dans ce paragraphe :

« Le gouvernement de Sa Majesté ne s'est jamais engagé et ne s'engage en aucune façon à soutenir la cause du Danemark par la force des armes, pas plus qu'à imposer à l'Allemagne par la force des armes les conditions proposées dans la conférence. »

Nous la citons à titre de document officiel ; elle est le dernier mot de lord Russell à M. Munrad sur la question dano-allemande, après une longue attente, après bien des espérances évanouies parmi les Danois.

Cette dépêche n'est, du reste, que la notification diplomatique d'une vérité bien connue. La clôture de la conférence de Londres équivalait à la plus officielle déclaration.

L'avènement du ministère Bluhme-Moltke aurait, nous écrit-on de Stockholm, produit déjà un refroidissement sensible entre le gouvernement suédois et la cour de Copenhague, et même un journal du Nord va jusqu'à annoncer que le ministre de Suède auprès de Christian IX, M. de Bjoëinstjerna, pourrait bien être rappelé.

On parle d'un complot dirigé, à Copenhague, contre le roi Christian et sa dynastie.

La nouvelle est annoncée ainsi dans une correspondance : « Une conspiration scandinave a été découverte par la police de Copenhague. Le roi a résolu de prévenir une révolution par un coup d'État. Sa Majesté a écrit à l'Empereur des Français pour lui faire connaître la situation du pays et la nécessité d'une prompt conclusion de la paix. »

Dans un de ses derniers numéros, le *Vaterland*, organe du parti féodal prussien, propose nettement de partager l'Allemagne centrale entre la Prusse et l'Autriche.

On écrit d'Athènes que parmi les puissances qui n'ont pas encore reconnu formellement le gouvernement actuel, c'est surtout à l'acte de reconnaissance de l'Autriche qu'on attache le plus de prix, puisque tant d'intérêts de toute nature existent entre l'Autriche et la Grèce.

Une correspondance danubienne annonce que le prince Couza est dans l'intention de se choisir un successeur éventuel sous l'adhésion des puissances signataires du traité de Paris. On parle du comte de Flandre, second fils du roi des Belges.

Un journal de Milan, la *Lombardia*, avait annoncé l'embarquement d'un certain nombre de Garibaldiens à Gênes, et cette nouvelle a produit à Paris une certaine impression.

On n'a pas remarqué, dit à ce propos la *France*, que la *Lombardia* est un journal non de Gênes, mais de Milan ; qu'elle avait parlé de ce fait

dans son numéro du 14, et que, depuis, le télégraphe avait gardé du silence complet.

Les journaux de Gênes, et notamment le *Corriere mercantile*, nous apportent l'explication de cette rumeur. On a pris pour des garibaldiens une vingtaine d'élèves de l'école d'application de Turin, qui s'étaient rendus à Camogli pour visiter les travaux du chemin de fer, avec un de leurs professeurs, et qui s'étaient embarqués, le soir, en chantant des chansons patriotiques, sur des canots pour aller rejoindre en mer le vapeur chargé de les conduire à la Spezia.

Cet embarquement opéré le soir parut suspect aux gens du pays. On le signala à un fonctionnaire de Recco, qui fit aussitôt jouer le télégraphe. Un détachement de carabiniers partit de Gênes où il ne tarda pas à revenir, après avoir constaté l'absence de toute tentative de nature à causer la moindre préoccupation.

Le *Movimento* de Gênes a donné les mêmes explications. Reste à savoir maintenant si ces explications ne sont pas des feintes pour détourner l'attention publique ?

On écrit de Rome : « Les souscriptions de l'emprunt de 50 millions marchent bien. Il est bon de faire remarquer que cet emprunt est souscrit au pair, ce qui prouve que les capitalistes, tant italiens qu'étrangers, croient la papauté assez solide. On a refusé des souscriptions allemandes, parce qu'il fallait perdre sur le change des papiers. Du reste, on ne se presse pas, le gouvernement pontifical n'ayant nul besoin d'argent. Avec le nouvel emprunt, les dépenses de tous les services seront cou-

vertes jusqu'à la fin de 1866. Cette simple note en dit plus que de verbaux raisonnements sur la papauté et sur le royaume d'Italie. »

Nos correspondances de Tunis portent la date du 10 juillet. Les nouvelles de Souss sont peu satisfaisantes ; le combat que se sont livré deux tribus de l'intérieur a été très-meurtrier. Huit mille hommes étaient engagés.

Après avoir vainement essayé de négocier un emprunt sur les places de l'Europe, le bey, pour se procurer de l'argent, a vendu cent mille métaux d'huile (le métal est de 24 litres) livrables au mois de juillet, mais payables comptant. L'huile qui vaut 20 piastres a été payée seulement 16 p. 1/2 par les acquéreurs.

Dans un dîner donné à bord du *Royal-Oak*, et auquel assistaient les amiraux français et italiens, le consul-général d'Angleterre a déclaré que la présence du commissaire ottoman à Tunis n'avait pas de raison d'être, et il a reconnu que l'administration du khasnadar ruinait le pays. Cette déclaration, si opposée aux sentiments bien connus de M. Wood, a causé un profond étonnement.

On prête au bey l'idée de former une armée de 20,000 hommes qui seraient dirigés vers le Sud. Après avoir été arrêtés quelque temps à Merez-Kelib par suite de la destruction du pont d'Oued-Zarga par les insurgés, les zouaves du caïd Nissum ont atteint Beja sans encombre.

Nous recevons plusieurs télégrammes sans importance de New-York, datés du 9 juillet ;

FRUILLÉTON.

2

UNE PASSION FUNESTE

(Suite.)

Quitter la ville où Gaëtan trouvait, tous les jours, des occasions de rechute, où elle-même n'osait plus lever les yeux, tant elle souffrait de l'avisement du père de Sény ; se cacher à vingt quatre ans dans les brèches avec celui qu'elle nommait en secret son pauvre malade, fut un véritable bonheur pour Mme de Kaniblek. Elle ne dit rien à l'enfant qui pût jeter du trouble dans son jeune cœur : Sény aimait la campagne, les fleurs, les eaux courantes, les oiseaux ; on lui promit un petit jardin, un ruisseau à lui, un pigeon dans une cage : que fallait-il de plus pour lui montrer aussi l'éloignement de la ville comme une appréciable félicité ? La mère, et surtout l'enfant, furent accueillis au manoir avec une joie presque délirante. Gaëtan revint sur sa lettre, sur le serment qu'il avait fait, sur la haine que lui inspiraient maintenant ses égarements passés. Mais lorsque Eléonore voulut risquer une question timide, relativement à des points restés obscurs :

— Non, dit M. de Kaniblek, les traits bouleversés ; je ne puis rien vous confier aujourd'hui ; nous verrons plus tard.

N'osant plus s'adresser à son mari pour avoir des renseignements qui pouvaient avoir une grande utilité, Eléonore interrogea le vieux Mathurin, gardien du manoir de Kaniblek. Les confidences du bonhomme se réduisaient à peu de chose. Le soir de son arrivée, M. le vicomte avait déclaré qu'il coucherait au manoir ; mais après s'être oublié à table jusqu'à minuit, et avoir vidé plusieurs flacons, le désir lui vint de traverser la forêt avant le jour, de façon à se trouver chez son débiteur aux premières clartés du matin. Le domestique fit quelques observations sur l'imprudance qu'il y aurait à parcourir de telles solitudes à pareille heure. M. de Kaniblek, ou plutôt le démon de l'ivresse qui le possédait, entra dans une grande colère, et le conciergé dut s'estimer heureux de pouvoir regagner la cuisine en évitant le choc d'une bouteille que son irritable maître venait de lui jeter à la tête. Gaëtan se mit donc en route et ne revint que le surlendemain, aussi doux, aussi bienveillant dans ses paroles qu'il s'était montré violent peu d'instants avant son départ. Il paraissait d'ailleurs fort troublé.

— Mathurin, dit-il, j'ai eu tort de ne pas suivre tes conseils ; j'ai passé une nuit affreuse dans la forêt.

Il ne voulut pas s'expliquer davantage ; mais, le même jour, le vieux Rogard, pauvre charbonnier des environs, étant venu au manoir chercher une aumône, le châtelain lui demanda si, dans ses tournées, il n'avait jamais parcouru, la nuit, le Vallon-de-l'Enfer, et s'il ne s'était jamais couché, pour y dormir, sous un monument druidique qu'il lui désigna. La réponse fut négative. Cependant les deux vieillards s'étonnèrent ensemble des agitations de M. de Kaniblek, et ils ne doutèrent ni l'un ni l'autre que le châtelain n'eût fait, dans la forêt, quelque terrible rencontre.

Mathurin ne pouvait rien ajouter à ce peu de renseignements et à ces vagues conjectures. Ce qui s'était passé dans la forêt demeurait un mystère. Mais, quel qu'il fut, Eléonore bénissait les suites heureuses d'un événement qui semblait avoir éclairé son mari. Celui-ci était devenu un modèle de tempérance ; seulement, fatigué des excès, il avait peine à retrouver la santé avec des habitudes régulières, et tandis que la jeune femme cherchait à l'égayer, à lui rendre la vie facile, il passait alternativement

d'un état de fièvre à un état de langueur. Était-ce une transition inévitable entre les orgies du passé et les tranquilles bonheurs de l'avenir ? La châtelaine l'espérait ; elle le disait au malheureux Gaëtan qui, cette fois, faisait des efforts sérieux pour se vaincre. Trois mois s'écoulèrent ainsi. Au bout de ce temps, une partie de chasse très-nombreuse, qui devait avoir lieu dans les bois voisins de Silfiac, fut annoncée dans le pays, et comme M. de Kaniblek parut prendre quelque intérêt à cette nouvelle, Eléonore crut bien faire en le pressant de saisir cette occasion pour sortir de sa torpeur. Un abatement aussi profond était fait pour donner des inquiétudes ; il fallait retrouver le mouvement, la santé, la vie ; et Gaëtan le pouvait encore, en remplaçant par d'honnêtes et salutaires plaisirs les excitations brutales de ses liqueurs incendiaires. Il fut convenu entre les deux époux que le mari se rendrait, au jour fixe, dans la partie de la forêt désignée pour la chasse, et, la veille de ce jour, Gaëtan renouvelait son serment de sagesse, lorsqu'un bruit de voix se fit entendre à la porte du manoir. Ces voix, Eléonore les reconnut, et le fri-sou parcourut ses membres. C'étaient trois ou quatre buveurs de la ville d'Hennebont, qui, ayant appris qu'une battue allait être faite dans la

on y remarque seulement la nouvelle de la destitution du général Sigel, l'un des chefs de l'armée fédérale.

Nous devons constater, à cette occasion, que les journaux de Londres s'étendent avec complaisance sur les événements dont l'Amérique est actuellement le théâtre. Ces journaux considèrent l'invasion du Maryland par les confédérés comme une diversion à l'aide de laquelle on voudrait forcer le général Grant à battre en retraite pour la protection de Washington.

LES PROVINCES RHÉNANES.

Nous empruntons au *Pays* une correspondance dont l'importance n'échappera à aucun lecteur :

« Nassau, 18 juillet 1864.

» Les provinces rhénanes ! voilà un bien gros titre et une bien grosse question pour être traités dans une correspondance : aussi me contenterai-je de vous citer quelques faits, quelques impressions personnelles, vous laissant le soin de tirer des déductions et de conclure.

» Les provinces rhénanes appartiennent à la Prusse, comme l'Alsace ou le Roussillon appartiennent à la France ; elles jouissent des mêmes droits politiques et sociaux que les autres parties de la monarchie ; leur clergé et leurs églises catholiques ont les mêmes libertés et les mêmes privilèges que le clergé et les églises luthériennes ; le système électoral fonctionne à Cologne comme à Berlin ; la conscription n'y est pas plus rigoureuse, et la répartition de l'impôt s'y fait équitablement.

» Et cependant, jamais fédéraux et confédérés ne se sont baïs plus cordialement que les Rhénans et les Prussiens proprement dits.

» *C'est un Prussien !* est une injure à Cologne, une injure qui s'applique indistinctement à tous les militaires, quels qu'ils soient. Un officier dans les villes rhénanes est vu à peu près du même œil qu'un uhlán ou un jager à Venise ! Enfin le roi Guillaume n'y va jamais, et pour cause.

» Cette antipathie date de loin, et elle s'explique par les faits aussi bien que par les idées.

» Au siècle dernier, alors que Cologne, qui est la tête et le cœur des provinces, jouissait d'un gouvernement ecclésiastique, le roi de Prusse avait l'habitude de recruter ses meilleurs soldats chez son cousin l'archevêque, au mépris de tous les droits internationaux. Le grand Frédéric et son successeur s'étaient mis sur le pied d'une intimité exigeante avec les villes épiscopales, et, sous prétexte qu'entre voisins il est inutile de se gêner, ils faisaient main-basse sur les Rhénans les plus vigoureusement constitués. Le *volontaire* que l'on faisait ainsi partir de force regagnait ses foyers

un jour ou l'autre. Mais le pauvre diable avait à jamais perdu la considération de ces concitoyens, et, bon gré, mal gré, il lui fallait accepter l'épithète de *Prussien*, que sa ville natale lui décernait charitablement. Encore aujourd'hui l'on appelle *Prussien* le Polonais que la conscription a appelé sous les drapeaux.

Ces familiarités de la Prusse avaient petit à petit aigri la rive française, et les Rhénans avaient économisé tant de rancunes lorsque la Convention recula les frontières de la France, que malgré la différence des mœurs et du langage ils acceptèrent avec joie l'annexion à gauche... par crainte de l'annexion à droite.

» La révolution s'installa chez eux, s'imposa comme elle s'imposait alors, modifia leurs idées, élargit leurs ambitions et leur ouvrit des perspectives sociales qu'ils n'auraient jamais osé envisager tout seuls. Aussi, quand en 1815 les signataires du traité de Vienne jugèrent à propos de leur apporter les bienfaits de la chancellerie allemande et de l'oligarchie prussienne, furent-ils tous surpris de l'attitude peu enthousiaste des nouveaux sujets du roi Frédéric-Guillaume III. On avait délogé les soldats français, mais on ne pouvait en faire déguerpir les idées françaises, et depuis cette époque les différents cabinets berlinois qui se sont succédé ont souvent compris avec embarras qu'ils s'étaient annexés les principes de 89. Cologne, Coblence, Trèves, Aix-la-Chapelle, sont des centres d'opposition démocratique, des avant-gardes révolutionnaires qui ne contribuent pas médiocrement à la *libéralisation* politique de la Prusse.

» Voici un des principaux griefs des provinces rhénanes contre le gouvernement :

» Vous savez sans doute que la noblesse prussienne est la plus pauvre de l'Europe. Les grands seigneurs de Berlin ont pour la plupart vendu leur cape pour acheter une épée, et *vice versa*. Or, le souverain, qui est de grande maison, ne pouvant décemment laisser travailler des gentilshommes, leur donne des grades dans l'armée avec des pensions de retraite qui varient entre 800 thalers et 2,000 thalers (le thaler vaut 5 fr. 70 c.). C'est l'ancien système des prébendes et des abbayes. Seulement, en Prusse, les casernes ont remplacé les couvents. Or, les Coloniais et leurs co-Rhénans, qui, sous l'Empereur Napoléon I^{er}, ont vu distribuer les plus hauts grades aux plus hautes capacités, sans distinction de naissance ni de fortune, s'indignent d'un système qui les oblige à entretenir toute une caste sans profit pour eux. Ils rappellent hautement dans les journaux et à la chambre les traditions françaises, et ils s'opposent énergiquement à la reconstitution de l'armée entreprise dans un but de favoritisme.

» J'ai dit en commençant qu'en Prusse tous les cultes jouissaient d'une égale liberté. Il ne faut pas cependant se hâter d'en conclure

que la différence de religion ne contribue pas à élargir la brèche qui sépare les provinces rhénanes des autres parties de la monarchie.

» Cologne a une cathédrale, dont elle est fière à juste titre. Cette cathédrale est aux provinces ce que le Vésuve est à Naples, la mer de glace à la Suisse, la Cannebière à Marseille. C'est une gloire nationale. La discuter, c'est discuter le pays lui-même, c'est faire cause commune avec les Prussiens. Malheureusement, on construit cette cathédrale avec tant de précaution, qu'en six siècles on n'en a achevé une bonne moitié. Aujourd'hui, il reste encore à élever les deux tours. Pour concourir à cette œuvre grandiose, le gouvernement alloue 50,000 thalers par an, et la ville une somme égale. Total, 575,000 francs. Grâce à ce subside, un beau matin de l'année 1894, les enfants des habitants actuels pourront assister à la pose de la dernière pierre. Or, voir la cathédrale finie ! tel est le rêve de tout Coloniais vraiment patriote, et à ce sujet ils se disent avec une certaine amertume que, s'ils appartenaient à un pays catholique comme eux, une souscription publique leur viendrait en aide et leur permettrait d'achever leur monument en cinq ans.

» C'est peu de chose ! me direz-vous. C'est énorme !

» Quand j'allai visiter la cathédrale, un habitant du pays, patriote, s'il en fut, me désigna l'aigle prussienne qui surmontait le nouveau pont du Rhin, et répondant à je ne sais quelle pensée secrète, me dit :

« C'est le même, — *seulement ils l'ont peint en noir !* »

» Je le déclare hardiment, les Rhénans ne sont pas Prussiens et ne veulent pas l'être. Sont-ils Allemands ? je ne le crois pas, car la guerre du Danemark, qui a excité tant d'enthousiasme dans toute la Confédération germanique, a soulevé la réprobation générale sur la rive gauche du Rhin.

» Les provinces ont une situation géographique exceptionnelle. En cas de guerre générale, ce sont elles qui reçoivent les premiers, les plus rudes coups. Elles savent qu'on les considère comme des sentinelles perdues chargées de donner le signal d'alarme en se sacrifiant. En termes plus vulgaires, les villes rhénanes sont à l'Allemagne ce que les tampons sont à la locomotive : leur rôle est d'amortir le choc en le supportant.

» Si l'on agitait certaines questions territoriales, ce seraient les provinces riveraines qui demanderaient une frontière, et non pas la France.

» Et maintenant, y a-t-il à conclure ? Je n'en sais rien, et je terminerai ma lettre par quelques lignes de philosophie historique qui n'ont aucun rapport avec le sujet qui m'occupe et que je ne mets là que pour allonger.

» *In principio* la civilisation née dans l'ex-

trême Orient, marchait vers l'Occident et l'arrachait à la barbarie.

» Aujourd'hui que le courant a traversé l'Amérique et s'est arrêté au détroit de Behring, à quelques mètres de son point de départ, il rebrousse chemin, c'est l'Occident qui marche vers l'Orient : et lui apporte à son tour un supplément de civilisation.

» L'Amérique, retenue par l'Océan atlantique, *pompe* en quelque sorte l'Irlande et se l'annexe par aspiration. La Russie se dirige vers la Chine et jette un regard sur l'Inde. L'Autriche convoite les provinces danubiennes, la Prusse regarde la Pologne, l'Italie veut conquérir la Vénétie, enfin...

» Mais l'heure du courrier va sonner, et j'ai juste le temps de fermer ma lettre sans finir ma phrase. »

On écrit de Paris, le 18 juillet, au *Phare de la Loire* :

Pendant que Nadar plaide avec Godard, pendant que La Landelle médite sur l'appareil à hélice qu'il a déclaré le seul acceptable pour résoudre le problème de la navigation aérienne, M. Carmien de Luze, un autre chercheur, entonne un chant de victoire. L'autre jour, il adressait à l'un de nos confrères un billet tracé à la hâte, qui mérite d'être conservé et de prendre place dans les annales de l'aéronautique :

« Dites à M. Giffard que ses cent mille francs sont perdus ! Je m'enlève avec deux personnes et tout le matériel bien entendu. La courte expérience que j'ai faite hier, empêchée par le vent et les fuites de gaz, a suffi cependant à prouver par le fait que je suis *roi futur de l'air* ! — 5 juillet 1864. »

Il paraît que M. Giffard a parié cent mille francs que M. Carmien de Luze ne s'élèverait pas dans les airs, et que celui-ci croit avoir gagné le pari. Mais je n'ai pas à m'occuper de cette affaire. Je ne puis parler que du modèle imaginé par le *roi futur de l'air*, et que j'ai vu fonctionner sous mes yeux. Le ballon, ici, n'est point perpendiculaire à la terre, n'affecte pas la forme ovoïde. Sa position est horizontale, et il a l'apparence d'un cylindre, arrondi aux extrémités. Une sorte de triangle maintient le ballon, et au-dessous est la nacelle. Cette nacelle contient le moteur qui donne le mouvement au ballon armé de trois hélices. Ce moteur, dans le modèle, est un ressort d'horlogerie. Je l'ai vu agir. Il a eu assez de force pour faire marcher l'appareil soutenu à l'aide d'une verge de fer, et lui imprimer une course circulaire d'une extrême rapidité.

— C'est un jouet charmant, disait quelqu'un, et qui ne peut manquer d'avoir un immense succès au prochain jour de l'an !

L'observation ne manquait pas de vérité ; mais voici le côté sérieux de l'expérience.

Dans la réalité, le ballon de M. Carmien de Luze a dix-huit mètres de long. Il a enlevé

forêt de Quénécan, s'y rendaient, moins pour y chasser que pour y chercher une occasion de festin. Un détour de deux ou trois lieues n'avait rien coûté pour serrer la main d'un ami. On avait le temps de dîner à Kaniblek. Le soleil se couchait à l'horizon ; la nuit serait belle ; on en profiterait pour prendre, avec le châtelain, le chemin du rendez-vous de chasse.

Ce qui suivit, dans la salle à manger du manoir, n'a pas besoin d'être raconté. J'ai montré, au commencement de ce récit, Mme de Kaniblek, seule au coin du feu, avec son enfant, tandis que des réfrains bachiques retentissaient à son oreille, comme le glas de mort de ses espérances. Elle n'avait quitté la table qu'après avoir vu Gaëtan céder à des provocations répétées, et lorsque la hardiesse des propos ne lui permettait plus d'occuper sa place auprès de son mari trop hors de sens pour savoir encore la faire respecter. Le cœur gonflé de tristesse, elle essayait de paraître calme, pour ne pas alarmer l'enfant assis devant elle. Celui-ci parla le premier :

— Maman, dit-il, pourquoi ces vilains hommes sont-ils venus vous faire du chagrin ? Je croyais ne plus les voir jamais.

— Je l'espérais aussi, mon enfant ; mais ta

pauvre mère n'aura de repos qu'une fois dans la tombe.

Ces paroles de découragement étaient échappées à Mme de Kaniblek, en voyant l'enfant se jeter dans ses bras, les yeux pleins de larmes.

— Maman, ne dites pas que vous allez mourir et me laisser tout seul. Si vous saviez comme j'ai peur de mon père, lorsqu'il parle avec sa grosse voix, et qu'il marche dans la chambre en roulant les yeux et en frappant du pied !... Depuis que nous sommes à la campagne, je ne l'ai pas vu en colère ; mais avant, oh ! comme je tremblais de l'entendre !

Éléonore essaya de calmer son fils, en lui disant que Gaëtan le chérissait trop pour jamais songer à lui faire le moindre mal. Sény secoua la tête d'un air d'incrédulité.

— J'ai bien vu, dit-il, que lorsque mon père avait bu de ces liqueurs qui le rendent méchant, vous aviez grand soin de m'écartier de lui le plus possible. Ce soir encore, quand il voulait me retenir à table, vous l'avez supplié de me laisser vous suivre, et avant qu'il eût parlé, vous m'avez entraîné ici presque en courant. A présent, vous craignez qu'il ne vienne me chercher, et vos yeux sont toujours fixés sur la porte.

Mme de Kaniblek ne savait comment expliquer à son fils la véritable cause de ses terreurs. Les dangers physiques dont l'enfant s'effrayait sans les comprendre, pouvaient ne pas exister, mais la mère en connaissait d'autres non moins redoutables. Un fils, même à l'âge de Sény, ne saurait être témoin des égarements de son père, sans qu'il en résulte les plus graves inconvénients. Ou l'exemple paternel devient contagieux pour lui, ou le sens moral, éveillé déjà dans son jeune cœur, entre en pleine révolte, et tue le respect filial. De ces deux hypothèses, la première est la plus à craindre ; toutefois, l'autre est assez importante aussi pour qu'une femme, dans la situation d'Éléonore, ne néglige aucune précaution afin de conserver au père de son enfant un reste d'autorité !

— Ton père est souvent malade, reprit le châtelain, dont le front se couvrit de rougeur ; il croit trouver un remède dans ces flacons qui aggravent son mal et lui donnent la fièvre.

— Mais s'il était malade, il ne chanterait pas comme il fait en ce moment, en secouant toujours la tête. Tenez, maman, je sais bien la vérité. Peu de jours avant notre départ d'Hennebont, je jouais aux quilles avec Edmond, Gustave et les autres ; Gus-

tave trichait, et comme je m'en plaignis, il y eut dispute. Va, me dit Gustave, tu devrais parler moins haut, toi dont le père est un ivrogne qui ne sait que désoler ta mère. Est-ce qu'il te fait boire avec lui, que tu deviens si arrogant et si hargneux ? — Et, Gustave ! dit le plus grand de nos camarades ; ce n'est pas bien de reprocher à Sény les fautes de son père. — Je quittai le jeu aussitôt, et, depuis, je ne suis plus retourné sur la place.

Mme de Kaniblek cherchait sa réponse, lorsque la porte de la salle s'ouvrit tout-à-coup.

— Allons, Sény, dit le châtelain d'une voix qui ne laissait aucun doute sur les nombreuses libations qu'il avait faites, viens à table avec nous, tu goûteras de notre vieux Porto, et tu nous chanteras une chanson.

— Oui, oui, un verre pour Sény ; Sény va chanter, répétaient à l'envi tous les buveurs.

— Non, monsieur, dit-elle, non, n'exigez pas qu'un garçon, qui vient d'achever à peine sa sixième année, se mêle à ce que vous nommez vos plaisirs. Vous le voyez, je ne veux pas vous irriter ; je parle avec douceur. Je vous supplie de ne pas insister. La place d'un petit enfant comme celui-ci est encore à côté de sa mère.

l'inventeur et un compagnon de voyage pendant quelques instants, seulement il est indispensable de soumettre son enveloppe, tout en batiste, à un enduit en caoutchouc qui évitera la perte du gaz hydrogène. Ces perfectionnements vont être apportés à la machine et son inventeur se propose, très-prochainement, de faire une expérience publique et solennelle. Je l'appelle de tous mes vœux; j'espère qu'elle sera plus heureuse que celles des prédécesseurs de M. Carnien de Luzé, et que ce dernier, surtout, agira autrement qu'eux le jour où il donnera son spectacle scientifique au public de la capitale.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Les nouvelles les plus satisfaisantes sont transmises de Vichy sur la santé de l'Empereur et sur le régime que suit Sa Majesté dans sa villégiature.

On annonce que l'Empereur quittera Vichy dans la première semaine du mois d'août pour y retourner pendant quelques jours, et de là se rendre au camp de Châlons.

On se préoccupe beaucoup à Madrid du prochain voyage que le roi d'Espagne doit faire en France.

D'après la *Epoca*, dès que l'Empereur et l'Impératrice des Français ont reçu l'avis officiel du voyage projeté de Sa Majesté Royale, leurs Majestés Impériales ont exprimé le vif désir que le séjour en France de l'auguste visiteur fût au moins d'une semaine, temps absolument nécessaire pour les réjouissances qui se préparent aussi bien à Paris qu'à Saint-Cloud, à Fontainebleau, à Compiègne et à Châlons. La cour d'Aranjuez attend prochainement le programme de ces fêtes. Ce voyage aura lieu du 10 au 20 août prochain, se combinant ainsi avec l'inauguration du chemin de fer du Nord, grande fête pour les provinces basques et très-importante au point de vue des relations internationales.

S. M. le roi des Belges est arrivé mardi soir à Paris, à six heures quinze minutes, par le train spécial parti de Bruxelles à midi.

On sait que le roi Léopold se rend à Vichy.

S. A. I. Madame la princesse Marie-Clotilde Napoléon et le prince nouveau-né sont en parfaite santé.

Après l'accouchement de Son Altesse Impériale, la cérémonie de l'ondoiement du prince nouveau-né a été accomplie par les soins de l'aumônier du Palais-Royal, assisté du curé de Saint-Roch.

Il a été ensuite dressé, sur les registres de la Famille impériale, procès verbal de la naissance du prince par S. Exc. le ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, chargé par intérim du ministère d'Etat, assisté de S.

— Et pourquoi refusez-vous de faire les honneurs de ma table ? demanda Gaëtan, en élevant la voix.

— De grâce, dispensez-moi de répondre à cette question ! Vous savez, mon ami, que nos idées ne sont pas toujours les mêmes sur quelques points : pourquoi resterais-je au milieu de vous, si je ne puis partager votre gaieté ? Il vaut donc bien mieux que je me tienne à l'écart, dans les moments où ma présence ne saurait être agréable.

— A la bonne heure, madame ; mais ceci n'est point une rai-on pour m'empêcher de montrer à mes amis les gentillesse de mon fils. Vous avez entendu, Sény, obéissez !

— Je veux lui apprendre les jolis couplets de Chauvieu, dit l'un des hôtes de M. de Kaniblek. Et il se mit à chanter.

Verse du vin, jette des roses,
Ne songeons qu'à nous réjouir ;
Et laissons-là le soin des choses
Qui nous cache un long avenir !

— Maman, bégaya l'enfant, dont les paroles quoique murmurées très-bas, arrivaient distinctes à l'oreille de la mère ; ne me laissez pas emmener. Je ne boirai pas ; je ne chanterai pas : j'ai bien plutôt envie de pleurer.

Exc. le ministre président le conseil d'Etat, et en présence de S. M. l'Impératrice, de S. A. I. le Prince Impérial, de S. A. I. le prince Napoléon, de S. Exc. le garde des sceaux, de LL. E. Exc. M. le comte Walewski, membre du conseil privé, et le maréchal Magnan, désignés comme témoins par l'Empereur ; de S. Exc. le grand-maître des cérémonies, des ministres d'Italie et de Portugal, et des dames et officiers de service des Maisons de Leurs Majestés et de Leurs Altesses Impériales.

Le prince a reçu les noms de Napoléon-Louis-Joseph-Jérôme.

— On écrit de Londres, 18 juillet :

« Le meurtrier de M. Briggs n'est pas encore découvert et l'on commence à douter que sa mort ait été le résultat d'un crime. Le *Morning-Herald* suppose que M. Briggs, atteint subitement d'une congestion cérébrale, aurait eu un abondant vomissement de sang.

« Souffrant des spasmes et étourdi par les vomissements, il aurait cherché lui-même à ouvrir la portière de son wagon et il se serait trouvé précipité sur la voie sans avoir eu le temps de se reconnaître, laissant après lui de nombreuses traînées de sang. Un médecin écrit aujourd'hui même au *Times* pour déclarer que la supposition hasardée par le *Morning-Herald* pourrait n'être pas dénuée de vraisemblance.

« Tout le monde s'indigne de la manière ignoble dont on cherche à égarer la police, qui reçoit des milliers de communications dont la plupart sont des inventions inconvenantes d'une bouffonnerie et d'un cynisme dégoûtants. Il serait à désirer que ces mauvais plaisants fussent sévèrement punis. Il est honteux qu'on puisse plaisanter sur des matières aussi sérieuses. »

Chronique Locale.

La musique de l'Ecole de cavalerie jouera ce soir, dans l'enceinte du Carrousel, les morceaux suivants :

- 1° *Lucia*. Duo d'hommes ;
- 2° *Crocato* ;
- 3° Souvenirs du *Barbier* ;
- 4° Romance de la *Juive* ;
- 5° Duo d'*Herculanum* ;
- 6° *L'Etoile du Nord* (valse).

Le 15 de ce mois, un incendie a éclaté au village de Gorré, commune de Gennes. Au milieu du chemin qui traverse ce village se trouvait un tas de souchons provenant de défrichements et couvert par des bourrées de brandes et d'ajones. Par une circonstance encore inconnue, mais bien loin de toute malveillance, le feu a pris à ce monceau de bois et de fagots et n'aurait pas tardé à gagner une ferme considérable voisine de 6 mètres du foyer de l'incendie.

Les appréhensions et les prières de son fils agissaient trop puissamment sur le cœur de la châtelaine, pour qu'il lui fût possible de conserver longtemps l'attitude suppliante qu'elle avait prise d'abord. Gaëtan était debout devant la porte qu'il avait ouverte. La jeune femme s'avança vers lui :

— Monsieur, dit-elle, oubliant cette fois sa douceur et sa prudence habituelles, Sény ne sortira pas de cette chambre, où il n'entend déjà que trop vos paroles et vos chansons. Je veux le soustraire à tous les périls, sachez-le bien ; et je ne souffrirai jamais qu'on lui fasse commencer, sous les yeux de sa mère, l'apprentissage du vice. J'avais de la fortune, et j'ai supporté courageusement, je crois, la ruine occasionnée par vos désordres. J'étais jeune ; plus heureuse, j'aurais peut-être aimé les plaisirs d'une société choisie, et je n'ai pas hésité à vous suivre dans une solitude où vous ne me laissez pas même la paix domestique, qui eût été ma suprême consolation. Enfin, ce nom que vous m'avez donné, ce nom que vos ancêtres portaient noblement, vous l'avez tellement avili, que les enfants le sifflent dans leurs jeux, et en font un reproche à Sény, qui devait apprendre ; à six ans, comment on peut rougir de son père. Fortune, considération, joies de la fa-

Toutes les populations environnantes sont arrivées en courant et armées de seaux de toutes formes. Aussitôt on a fait la chaîne en parlant d'un ruisseau situé à 225 mètres environ, et à force de courage et de dévouement, on est parvenu non-seulement à préserver et la ferme et les maisons qui l'environnaient, mais à éteindre jusqu'au dernier morceau de bois. Les hommes, surtout les femmes, ont été admirables de zèle et d'élan, rien ne les arrêtait. Grâce à ce dévouement, la perte sera peu de chose et l'on sera quitte pour un peu d'émotion. On nous signale deux jeunes gens, les nommés Delanoue, de Doué-la-Fontaine, connu par des actes du plus beau dévouement, et le jeune Sausseron, du village de Vaux, qui ont fait preuve du plus remarquable entrain. Il faudrait du reste citer tout le monde ; car tout le monde a généreusement fait son devoir.

La *France centrale* de Blois a reçu de M. l'abbé Audenet, curé de Conan, la lettre suivante :

« Conan, le 16 juillet 1864.

« Monsieur le rédacteur,

« Ce matin, vers neuf heures et demie, par un temps qui annonçait l'orage, les habitants de ma paroisse ont été témoins d'un phénomène assez rare dans nos contrées pour que je vous en instruisse.

« En ce qui me concerne, à l'heure indiquée, j'allais visiter une maison en construction dans le voisinage de mon presbytère. Cette maison consiste en un simple rez-de-chaussée, dont l'intérieur n'est pas terminé et par conséquent n'est pas susceptible de commotion électrique déterminée par l'humidité.

« A peine étais-je monté sur le plancher, à côté d'un maçon et de son manœuvre, que de larges gouttes d'eau tombèrent pendant cinq minutes. La pluie avait cessé, le jeune manœuvre descendit pour reprendre son travail. Il n'avait pas franchi six rollons de l'échelle, qu'un bruit insolite, ne ressemblant ni au roulement d'une charrette, ni à celui d'un coup de tonnerre éloigné, se fit entendre, et en même temps le sol reçut comme une commotion très-sensible.

« Si j'eusse été seul à ressentir cette commotion, je l'aurais attribuée à mon état nerveux très-impressionnable surtout en temps d'orage ; mais tous les habitants avaient eu la même impression et cherchaient à s'en rendre compte ; M. Venangeon, instituteur, m'a assuré avoir ressenti la commotion, et les enfants de sa classe ont été interrompus dans leurs exercices par la même cause.

« Agréez, etc. AUDENET. »

La *France centrale* ajoute :

« La nouvelle que nous donne M. le curé de Conan est confirmée par les renseignements qui nous sont venus de diverses autres communes voisines. La même commotion a été

mille, j'ai tout perdu pour vous et par vous ; aucun sacrifice ne m'a été épargné dans l'existence désolée que vous m'avez faite. Il en est un pourtant que vous semblez exiger encore ; mais celui-là, je le refuse, et je le réprovoque de toute la force de mon âme, car il s'agit de l'innocence et du bonheur de mon fils.

Etonné d'une véhémence à laquelle il n'était pas accoutumé, M. de Kaniblek avait reculé de quelques pas. Eléonore poussa brusquement la porte et la ferma à double tour. Des vociférations mêlées de rires s'entendirent un moment dans la salle voisine ; puis, après quelques vaines menaces, que Gaëtan, du reste, n'essaya pas de mettre à exécution en forçant la porte, le vacarme bachique recommença. Cela dura jusqu'à minuit. Peu d'instants après, il se fit un grand mouvement dans le manoir : les chiens aboyèrent, et le pas de plusieurs chevaux retentit dans la cour. La lune éclairait le versant de la montagne, du côté de la forêt. La mère et l'enfant s'approchèrent de la fenêtre, et virent cinq ou six cavaliers s'éloigner et disparaître dans l'allée des sapins. Eléonore respira, et conduisit l'enfant accablé de sommeil, dans la chambre qu'ils occupaient tous les deux.

(La suite au prochain numéro.)

ressentie à Champigny, à Oucques et à Seiommes.

« Dans cette dernière localité, la femme de M. Léonor Ferrand a été tuée par la foudre, qui est tombée le même jour, vers trois heures du soir, sur sa maison, pendant l'orage qui a sévi sur la contrée. »

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Le *Moniteur* publie un décret qui charge le maréchal Vaillant de l'intérim du ministère de la justice et des cultes pendant l'absence de M. Baroche.

La police de Londres est sur les traces de l'assassin de M. Briggs. Un nommé Müller, embarqué depuis trois jours pour l'Amérique, a été reconnu pour être l'auteur du crime. Le gouvernement a mis un steamer à la disposition de la police. Trois commissaires de police se sont embarqués pour se mettre à la poursuite du coupable.

Le correspondant spécial du *Times* lui écrit de New-York, le 8 juillet :

« Les troupes confédérées, dans le Maryland, se sont occupées à détruire le chemin de fer de Baltimore et de l'Ohio. Elles ont enlevé les récoltes dans la vallée de Shenandoah et pris des chevaux, du bétail et autre butin. Hunter arrive en toute hâte de Pétersbourg, mais il n'est pas possible qu'il atteigne le théâtre des opérations avant dix ou douze jours.

« Une panique extrême règne dans les contrées limitrophes, et l'on conçoit des inquiétudes pour la sûreté de Washington et de Baltimore. »

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Changement de Domicile.

M. POTTET, chapelier, a transféré son domicile rue Saint-Jean, 58, près de la place de la Bilange.

M^{me} Guichard, COUTURIÈRE EN CORSETS, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle a transféré son établissement au rez-de-chaussée de la maison qu'elle habite, place du Marché-Noir, 7, et qu'elle a ajouté à sa fabrication de corsets sur mesure, en tous genres, les corsets de Paris et les corsets sans couture, ainsi qu'un assortiment de jupons et de crinolines ; elle tient également toutes les fournitures qui entrent dans ces deux sortes de confections.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 16 juillet.

Le comte Dunin Wonsowicz. — Correspondance d'Algérie. — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — L'armée fédérale devant Richmond. — Salon de 1864 (5^e article). Chronique musicale. — Les Circassiens en exil. — Causerie dramatique. — Giulia (nouvelle), suite. — Gazette du Palais. — Audition des instruments de M. Ad. Sax. — Société française des Aéroscaphes.

Gravures : Le comte Dunin Wonsowicz. — Insurrection de l'Algérie : Vue de la ville d'El-Abiod. — Vue à vol d'oiseau du théâtre de la guerre en Virginie (États-Unis). — Salon de 1864 : Le livre de Ruth (la Bible). — Coup de vent dans les plaines d'Alfa (Sahara). — Campement de Montagnards du Caucase dans le cimetière d'Erzeroum. — Revue trimestrielle, par Cham (25 gravures). — Instruments de M. Ad. Sax (2 gravures). — Société des Aéroscaphes. — Échecs. — Rébus.

BULLETIN FINANCIER.

Les bruits d'armistice et de paix, prenant de jour en jour plus de consistance, ont engagé le marché cette semaine dans une voie de reprise et d'amélioration. La rente 3 0/0 s'est affermie au-dessus de 66 fr., et ce n'est pas être bien présomptueux de penser qu'elle va se fixer entre 66-50 et 67.

Le marché des chemins de fer a une tenue excellente. Il y a de bons achats sur la plupart de ces valeurs, et notamment sur le Nord, qui se maintient toujours à la tête du réseau français. Mais c'est le marché des chemins espagnols qui présente le plus

d'intérêt. La campagne de hausse, commencée sur le Séville Cadix, se poursuit brillamment. Non-seulement ce chemin a reconquis son coupon de 20 fr., mais il a dépassé les cours antérieurs et s'est élevé à 450.

Les capitalistes accueillent avec beaucoup de faveur l'émission de la Société immobilière de Limoges, ouverte chez M. Huguet, banquier, rue Notre-Dame-des-Victoires, 52, à Paris. Un comité de patronage,

à la tête duquel on compte M. Michel Chevalier, sénateur, et les plus hautes notabilités du département de la Haute-Vienne, recommande au public cette affaire, qui se présente dans d'excellentes conditions. Elle a pour but la création d'un nouveau quartier, que l'accroissement de la population, dans cette ville industrielle, rend indispensable. Les actions sont de 500 fr., et l'on paie 30 fr. en souscrivant, et 75 fr. à la répartition. Cette affaire se re-

commande par conséquent comme un placement hypothécaire de tout repos et des plus avantageux.

La Société des comptoirs-unis, créée au capital de 40 millions de fr., divisés en 20,000 actions de 500 fr., a pour objet un vaste ensemble d'entreprises financières, industrielles et commerciales, qui développeront les richesses agricoles et métallurgiques de la Corse. La Société s'est déjà rendue propriétaire des mines du Cap Corse, et doit réaliser de ce

chef, un bénéfice annuel de 1,500,000 fr. pour une mise de fonds de 500,000 fr., soit un produit net de 20 0/0 réservé aux souscripteurs. Elle n'émet pour le moment que 8,000 actions, soit 4 millions de capital, pour lesquels une souscription, très-bien accueillie, est ouverte chez MM. Le Batteux et Cie, banquiers, 15, rue Drouot. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M^r ROULLEAU, notaire à Fontevault.

ON DEMANDE A EMPRUNTER,

A rente viagère,

De mille à six mille francs.

Bonne garantie par hypothèque.

S'adresser audit notaire. (334)

Etude de M^r HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

BELLE

VENTE MOBILIÈRE

Le mardi 26 juillet 1864, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^r Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, dans une maison sise à Saumur, Grand'Rue, n^o 6, à la vente publique aux enchères de mobilier de M. et M^{me} BESNIER, propriétaires.

Il sera vendu :

Plusieurs belles armoires en acajou, secrétaires, commodes, glaces, pendules Louis XV, flambeaux, piano, guéridons, bureaux, belle table de salle à manger, fauteuils, chauffeuses, lits, couettes, matelas, édredons, couvertures, rideaux, draps, serviettes, nappes, etc. etc., argenterie, porcelaine de Chine, du Japon, très-beaux tableaux à l'huile, ancienne tapisserie, tenture en toile peinte, un bon billard, bons vins vieux de Champigny en bouteilles, très-belles montres vitrées, batterie de cuisine et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant plus 5 0/0.

A VENDRE UNE MAISON

Située rue de la Grand'Cour, rue et place de la Poulaille, n^o 2, à Loudun.

Cette maison consiste en magasin et salon au rez-de-chaussée, cellier, pressoir, latrines, deux caves; chambres et cabinet au premier; deux chambres au second; grenier sous-pente et chambre de domestique au troisième.

Le magasin, très-avantageusement placé pour le commerce, ouvre sur la rue de la Poulaille, à l'entrée de la rue des Marchands, et a jour sur la rue de la Grand'Cour; le salon a jour et sortie sur la rue de la Grand'Cour et sur la place de la Poulaille; le bâtiment est construit tout en pierres de taille et très-solide.

On accordera toutes les facilités désirables pour le paiement.

S'adresser à M^{me} MERCEUIL, marchande, rue de la Poulaille, n^o 2, à Loudun.

M^{me} MERCEUIL informe le public qu'elle vendra ses marchandises à l'amiable et au-dessous du cours: rouennerie, lainage, blanc, broderies, etc. (336)

A CÉDER

A Châtellerault,

UN

ÉTABLISSEMENT DE LIMONADIER

Très-bien achalandé, parfaitement situé, sans aucuns frais d'installation, bail 15 années.

Toutes facilités de paiement.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER,

Tout ou partie d'une FABRIQUE DE VINAIGRE, en pleine activité, et commerce de vins en gros (près Nantes)

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^r TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UN

TRÈS-BEAU JARDIN

De 50 ares, bien planté d'arbres fruitiers en plein rapport, sis au Carrefour, commune de Saint-Lambert, à 2 kilomètres de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M^r TOUCHALEAUME, notaire. (295)

A CÉDER

A un prix très-moderé.

Un beau FONDS DE SERRURERIE, avec très-belle clientèle.

S'adresser chez M. LAFAY, rue de la Visitation, à Saumur. (324)

A CÉDER PRÉSENTEMENT, pour cause de santé.

UN MAGASIN DE BLANC, MODES, LINGERIE et autres articles, situé à Angers, rue Plantagenet.

Bonne clientèle.

Il sera accordé toutes facilités pour le paiement.

S'adresser rue Plantagenet, 21.

A LOUER

UNE TRÈS-BELLE GLACIÈRE.

S'adresser à M. GIRARDEAU, rue du Presbytère, à Nantilly. (337)

Changement de domicile.

M. REVEAU, agent de change à Saumur, a transféré son domicile rue du Petit-Mail, n^o 5, en face du magasin de la pompe à incendie.

UN EMPLOYÉ DE COMMERCE, porteur de bons certificats, DEMANDE UN EMPLOI, soit pour la vente au magasin, soit pour la tenue des livres, pour toute espèce de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

LA VILLE DE SAUMUR,

Son Budget,

SES TRAVAUX, SES EMPRUNTS,

Par le D^r BINEAU,

Membre du Conseil municipal.

PRIX : 1 FRANC.

A Saumur, chez M. JAVAUD, libraire, et au bureau du journal.

LA FÉODALITÉ

ET

LE DROIT CIVIL FRANÇAIS

Par G. D'ESPINAY,

Juge au tribunal civil de Saumur, membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse.

Mémoire couronné par l'Académie de législation.

Cet ouvrage embrasse l'histoire complète du régime féodal et de son influence sur la législation moderne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il se divise en trois parties:

LIVRE I^{er}. — ORIGINES FÉODALES. — Etablissement de la féodalité; — Institutions romaines, germaniques, gallo-franques; — Vasselage militaire; — Bénéfices; — Colonat; — Servage, etc.

LIVRE II. — DOMINATION DU RÉGIME FÉODAL. — Etat politique de la France sous la féodalité; — Fiefs; — Censives; — Mainmortes; — Mariage féodal; — Bail féodal; — Gardes noble et roturière; — Successions, etc.

LIVRE III. — RÉACTION DES LEGISTES CONTRE LE RÉGIME FÉODAL. — Etablissement de la monarchie absolue; — Restrictions apportées aux droits seigneuriaux et féodaux; — Directive royale universelle; — Rapports du droit moderne avec le droit féodal et coutumier, etc.

Un volume in-8°. — Prix : 5 francs.

En vente à Saumur, chez MM. PAUL GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir; GAULTIER, libraire, r. St-Jean; JAVAUD, libraire, r. St-Jean.

DEUX JOURNAUX ILLUSTRÉS POUR SIX FR. PAR AN.

LE MONITEUR DE LA JEUNESSE

JOURNAL DE LA FAMILLE

ILLUSTRÉ DE TRÈS-BELLES GRAVURES. — PARAÎSSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS EN LIVRAISON DE 32 PAGES, GRAND IN-8^o JÉSUS.

Ce Recueil est sans contredit le journal d'instruction le plus utile et le plus intéressant pour la Jeunesse des deux sexes.

La 1^{re} PARTIE renferme des nouvelles, des voyages, des récits de chasse et de pêche, des pièces de comédie, des poésies, des anecdotes; le tout d'une haute moralité.

La 2^e PARTIE contient: des articles d'histoire, de géographie, d'histoire naturelle, de botanique, de physique et d'astronomie, et des tableaux synchroniques mentionnant, dans des colonnes séparées, les faits historiques des principaux États de l'Europe, les noms des souverains et des personnages illustres de ces États, les découvertes, les inventions et les fondations utiles.

Le *Moniteur de la Jeunesse*, qui est un Recueil toujours utile à consulter et à conserver, publie en outre, sous le titre de *Souvenirs historiques*, un travail des plus intéressants sur les diverses provinces de la France.

Mais le *MONITEUR DE LA JEUNESSE* n'étant qu'un journal littéraire et d'instruction, M. BERTAL a pensé que pour que l'éducation d'une jeune fille fût complète, il était essentiel de mettre entre ses mains un *Recueil de travaux d'aiguilles* qui fût l'auxiliaire naturel du *MONITEUR DE LA JEUNESSE*, lequel a conservé non-seulement son format primitif et donne autant de matière, si ce n'est plus, qu'auparavant, mais qui encore a diminué son prix, qui était de 8 fr. par an et qui n'est plus que de 6 fr. avec le *Recueil de travaux d'aiguilles*. — Ce Recueil est :

LA BOITE A OUVRAGE

Paraissant également le 1^{er} de chaque mois, et contenant dans chaque numéro dix DESSINS de travaux de tapisseries, de crochets, etc.

Ce journal, en moins d'un an, compte QUINZE MILLE ABONNÉS; c'est un succès sans précédent.

Pour recevoir les DEUX JOURNAUX, il suffit d'adresser à M. JOSEPH BERTAL, rédacteur en chef du *Moniteur de la Jeunesse*, rue DAUPHINE, 59 (passage Dauphine), à PARIS, une somme de 6 fr. en un mandat-poste, et de 6 fr. 30 c. en timbres-poste.

NOTA. — On ne peut recevoir le *MONITEUR DE LA JEUNESSE* sans la *BOITE A OUVRAGE*, mais on peut, en adressant 2 fr. en un mandat-poste, ou 2 fr. 20 c. en timbres-poste, à M. Charles VINCENT, rue Rambuteau, 84, à PARIS, recevoir séparément la *BOITE A OUVRAGE*, dont les abonnements partent du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet de chaque année.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 19 JUILLET.			BOURSE DU 20 JUILLET.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	66 15	»	»	66 20	»	05
4 1/2 pour cent 1852.	94 20	»	»	94 25	»	05
Obligations du Trésor.	437 50	»	»	437 50	»	»
Banque de France.	3375	»	25	3380	»	5
Crédit Foncier (estamp.).	1220	»	7 50	1220	»	»
Crédit Foncier, nouveau.	1220	»	»	1220	»	»
Crédit Agricole.	755	»	2 50	750	»	5
Crédit industriel.	735	»	2 50	738 75	3 75	»
Crédit Mobilier.	1003 75	»	10	1007 50	3 75	»
Comptoir d'esc. de Paris.	875	2 50	»	885	10	»
Orléans (estampillé).	873 75	»	»	873 75	»	»
Orléans, nouveau.	780	»	5	780	»	»
Nord (actions anciennes).	975	»	5	978 75	3 75	»
Est.	477 50	1 25	»	477 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	897 50	1 25	»	900	2 50	»
Lyon nouveau.	897 50	1 25	»	900	2 50	»
Midi.	642 50	»	2 50	640	»	2 50
Ouest.	510	»	2 50	511 25	1 25	»
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1635	»	5	1640	5	»
Canal de Suez.	471 25	1 25	»	471 25	»	»
Transatlantiques.	560	»	7 50	560	»	»
Emprunt italien 5 0/0.	67 90	»	20	68 10	20	»
Autrichiens.	405	»	1 25	402 50	»	2 50
Sud-Autrich.-Lombards.	530	»	1 25	530	»	»
Victor-Emmanuel.	352 50	»	2 50	352 50	»	»
Russes.	»	»	»	»	»	»
Romains.	340	»	5	342 50	2 50	»
Crédit Mobilier Espagnol.	605	»	11 25	607 50	2 50	»
Saragosse.	532 50	2 50	»	527 50	»	5
Séville-Xérès-Séville.	447 50	»	2 50	447 50	»	»
Portugais.	302 50	5	»	297 50	»	5

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	301 25	»	»	302 50	»	»
Orléans.	292 50	»	»	292 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	288 75	»	»	291 25	»	»
Ouest.	285	»	»	286 25	»	»
Midi.	285	»	»	285	»	»
Est.	286 25	»	»	287 50	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.